

# LE CONQUET

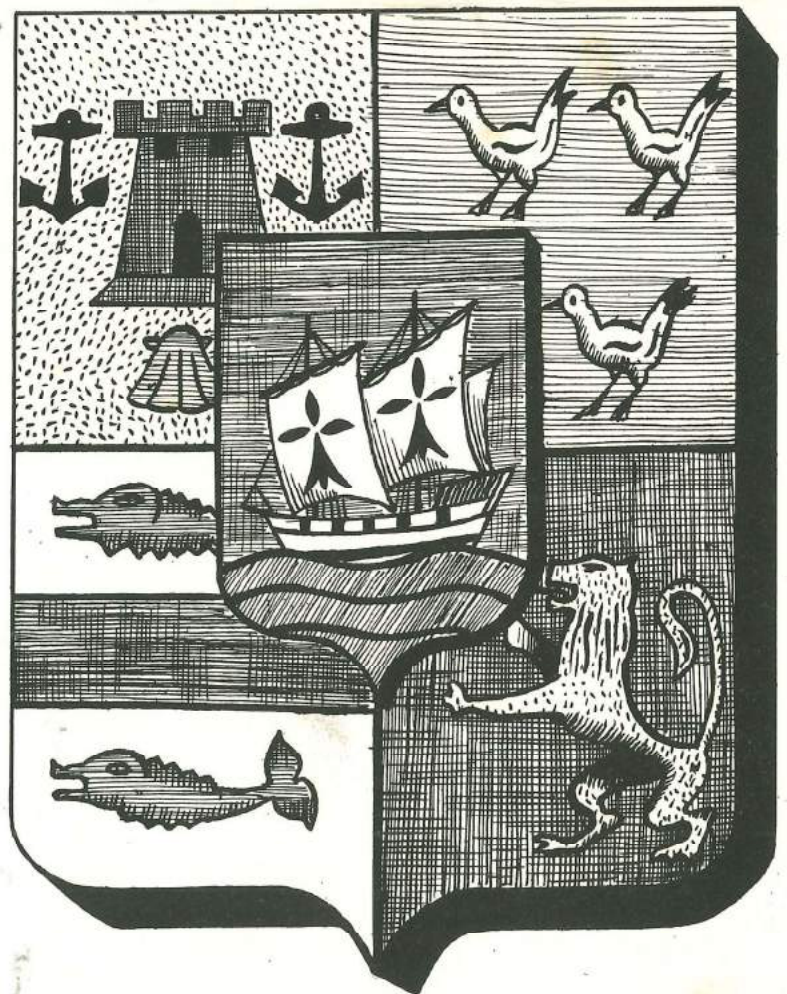
de Penzer... à Kermorvan

SPECIAL NUCLEAIRE

Bulletin Communal

N° 6

SEPTEMBRE 1978





LA CENTRALE NUCLEAIRE

Le projet de centrale nucléaire à PLOUMOGUER fait suite à l'acceptation de principe en 1975 par le Conseil Régional de Bretagne de l'installation d'une centrale nucléaire dans la région. Cette acceptation plus ou moins téléguidée était liée au programme nucléaire préparé par E.D.F et l'Etat à la suite des premières augmentations du pétrole en 1974.

Ce programme nucléaire est préparé par la Commission de Production d'Electricité d'origine Nucléaire (P.E.O.N), Commission composée des gens de l'E.D.F, du Commissariat à l'énergie atomique et des Industriels intéressés.

Cinq sites furent étudiés par E.D.F : ERDEVEN, St VIO en TREGUENNEC, PLOGOFF, PLOUMOGUER, BEG EN FRI en GUINAEC. Aujourd'hui deux sites sont retenus et donc menacés : PLOGOFF et PLOUMOGUER.

Le projet va revenir en fin septembre devant les Assemblées Régionales pour avis sur le choix définitif d'un site.

Pendant depuis 1975, les conditions ont tellement changées que tout peut être remis en question, en particulier le programme nucléaire français et donc l'option régionale de 1975.

On peut remarquer que dans la commission de production d'électricité d'origine nucléaire (P.E.O.N), pas un seul élu ne figure et qu'un débat sur le programme nucléaire n'a jamais eu lieu à l'Assemblée Nationale. Je pense qu'une vraie démocratie se doit d'informer objectivement les citoyens et se doit d'ouvrir un large débat ; il y a des parlementaires très compétents.

C'est pour répondre à cette conception de la démocratie que cet exemplaire du bulletin communal est cette fois entièrement consacré à ce problème important.

Le programme nucléaire sorti de cette commission est disproportionné, douteux dans ses fondements financiers, irréalisable et très dangereux, non seulement pour l'avenir des générations qui nous suivent, mais même tout simplement, pour l'indépendance de la France, si tant est qu'elle puisse être indépendante.

Le programme nucléaire de 1974 prétendait assurer en l'an 2000 70% de la production d'électricité en France; Japon, USA, Allemagne Fédérale bornent à 25-30% la part du nucléaire dans leur production électrique et c'est en général en baisse que les programmes nucléaires sont revus.

Ce programme était basé sur le coût du KWH à la sortie de la centrale nucléaire, coût selon le calcul E.D.F qui ne compte pas ou minimise le prix de la recherche nucléaire, du stockage et du traitement des déchets atomiques, du démantèlement des usines qui au bout de 25 ans présentent une radioactivité qui interdit son utilisation et qui reste dangereux pour des milliers d'années.

Enfin le prix du KWH est calculé pour un fonctionnement à 70% du temps or ce chiffre avoisine beaucoup plus les 50%.

Bref ce prix qui était estimé en 1974 à 5,3 centimes le KWH est passé à 9,7 centimes le KWH au 1er Janvier 1977.

Compte tenu de tous les facteurs intervenant dans son estimation on peut affirmer qu'aujourd'hui le KWH nucléaire est plus cher que le KWH hydraulique (5,67 centimes en 1977), plus cher que le KWH thermique (fiel) qui était de 10,3 centimes en 1977. Le prix du KWH nucléaire a augmenté beaucoup plus vite que ce dernier depuis. Le prix du KWH nucléaire continuera à augmenter car l'uranium est rare et les usines d'enrichissement et leur fonctionnement coûtent un prix fabuleux.



Ce programme nucléaire est de plus difficilement réalisable tel que calculé en 1974-75 par E.D.F. : l'épargne française n'y suffirait pas ; ou bien il faut emprunter à l'étranger, ce qui est le cas déjà à E.D.F. (900 milliards de centimes en 1977) ou bien ce serait priver les autres secteurs industriels d'investissement.

D'autant que la France n'a d'uranium que pour 10 ans, qu'elle va dépendre des grands producteurs que sont les USA, le Canada, la Suède, l'Australie, l'Afrique du Sud ou les Etats Africains. Mais qu'en sera-t-il des Etats Africains dans l'avenir ?

Enfin la Commission P.E.O.N et E.D.F ont choisi la filière américaine Westinghouse à eau pressurisée, ce qui rend la France dépendante de Westinghouse, de la firme belge du Baron Empain.

Pour obtenir de l'uranium enrichi, la France ne pouvant financer seule les usines, s'est associée à l'Italie, l'Espagne, la Belgique, l'Iran dans EURCDIF, pour mettre en oeuvre un procédé d'enrichissement de l'uranium naturel qui coûte le plus cher en énergie ; il faudra au moins 4 centrales nucléaires pour fournir l'énergie nécessaire à ces usines, or la France n'est pas majoritaire dans ces associations. Et si un jour les partenaires ne s'entendent plus ?

L'affaire de la vente d'une usine de retraitement au Pakistan montre bien que l'indépendance est un leurre.

Ces renseignements sont officiels, ils sont dans le rapport de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale sur le projet de loi des Finances pour 1978 annexe N° 23 par Maurice PAPON, député rapporteur spécial Monsieur SCHLOESING.

Voilà suffisamment de critiques et de points d'interrogation pour qu'à tout le moins on en discute, on réfléchisse avant de se lancer dans une opération pire par son ampleur et son côté fatal que les erreurs de la Villette, le développement de la région parisienne et le désert français.

En tout état de cause, la France devrait s'aligner sur les autres pays industrialisés pour son programme nucléaire, et ces usines sont à installer dans des endroits protégés et déserts ; ou alors pourquoi ne pas les installer en région parisienne, premier consommateur à la fois de courant et de chaleur.

La centrale nucléaire a un très mauvais rendement : quand elle marche 30% de l'énergie donne du courant ; il y a 70% de perte de chaleur ; elle ne marche que la moitié du temps.

Alors que faire aujourd'hui ?

Là encore la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale donne des recommandations.

- Diversifier notre production d'électricité (ne pas mettre tous les oeufs dans le même panier dit la sagesse populaire).

- Développer encore l'énergie d'origine hydraulique : aménagement des rivières et des fleuves ; le Rhône n'est pas encore entièrement aménagé ; il faudrait que cette production représente 25% de nos besoins ; et cette production est véritablement nationale et ne dépend pas du bien vouloir américain, des potentats africains ou des Russes.

- Le charbon : la France n'en a plus beaucoup mais il n'empêche qu'on a abandonné un peu vite cette autre ressource nationale, il nous reste 430 millions de tonnes c'est peu ; nous en extrayons 22 millions de tonnes en 1976. Mais on peut encore s'en servir et aller en chercher ailleurs et s'associer à des pays producteurs ; en diversifiant nos fournisseurs pour accroître notre indépendance, Allemagne Fédérale, USA, URSS, Pologne, Chine, Grande-Bretagne ; les réserves de houille de la terre sont estimées à 500 milliards de tonnes, nous en avons pour 200 ans.

La Grande-Bretagne extrait 110 millions de tonnes par an, dont entre le quart et le cinquième du Pays de Galles.



- Le pétrole : il est convenu que la terre dispose en général en gisement connu actuellement 300 milliards de tonnes de réserves. En consommation 1977 cela fait 100 ans, plus autant en pétrole plus cher car plus difficilement exploitable, soit 200 ans de réserves. Au lieu de donner au pétrole 69% actuellement dans la production on peut réduire sa part. Il est indispensable de diversifier nos sources d'approvisionnement en pétrole pour avoir le plus d'indépendance vis à vis des producteurs et ne pas dépendre de 3 gros producteurs : l'Algérie, la Lybie, l'Afrique Nord avec l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak...

- Le gaz naturel : la terre, avec les grands producteurs (USA, URSS, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Roumanie) en possède 60 000 milliards de m<sup>3</sup> de réserve. En France, nous en produisons 7 milliards de m<sup>3</sup>, soit l'équivalent de 7 millions de tonnes de pétrole. Il est évident que nous pouvons encore produire du courant électrique à partir du gaz français ou importé.

Les économies d'énergie sont impératives et à faire sur le gaspillage publicitaire, domestique, industriel... et il est temps de faire des économies ; c'est assez scandaleux de penser que quelques générations d'hommes vont épuiser les réserves accumulées par la terre depuis des milliards d'années.

Les énergies nouvelles, le soleil, la géothermie, le vent, les marées ... sont à développer. Au Japon, dont la latitude est voisine de celle de la France, il existe déjà 2 millions d'installations de chauffage solaire de l'eau domestique.

Evidemment tout cela demande des recherches, mais ces énergies là sont propres, presque inépuisables. Il faut freiner la consommation électrique tant qu'elles n'auront pas pris le relais. Le recours au nucléaire avec les nuisances et dangers qu'il implique pour les générations futures est un pis aller à limiter au maximum.

Tout ceci prouve que les sources d'énergie classiques - hydraulique- charbon- pétrole- gaz naturel- permettent encore de gagner du temps et de mieux étudier, maîtriser, utiliser avec plus de rendement et de sécurité l'énergie nucléaire. Nous en sommes probablement dans ce domaine à l'automobile de 1914 ... E.D.F n'a pas le monopole de la clairvoyance

#### LA SITUATION DE LA BRETAGNE

On nous dit : la Bretagne n'a pas d'énergie, donc ... C'est le refrain des chambres de commerce et d'E.D.F ...

En ce qui concerne la production et la consommation du courant électrique en Bretagne, tout dépend de ce que l'on considère être la Bretagne. La région programme qui a été imposée par Vichy en 1941 et maintenue par les Régimes qui ont suivi, ne comprend que quatre départements et donc est une région tronquée et pauvre en ce qui concerne la production électrique et même en ce qui concerne la consommation électrique.

La consommation des quatre départements était :

En 1977, de 59 milliards de KWH, correspondant à une puissance moyenne de 680 000 kilowatt soit 680 mégawatt pendant les 8760 heures de l'année.

(KW)

(MW)

Mais cette consommation varie d'une heure à l'autre des 24 heures, varie d'un jour à l'autre de l'année (hiver, été, dimanche ou jour de semaine). Il y a la consommation de base minimale et la consommation de pointe maximale durant certaines heures de l'hiver lorsque tous les matériels électriques marchent : ateliers, cuisinières, chauffage, éclairage public, publicité ... Les puissances nécessaires peuvent varier environ de 500 MW minimum à 1300 MW maximum.



Comme production les quatre départements disposent de la Centrale de Brénilis d'une puissance de 70 mégawatt, du barrage de la Rance d'une puissance de 240 mégawatt, du barrage de Guerlédan d'une puissance de 30 MW, soit 340 MW, dont la disponibilité moyenne est faible. En 1977, environ 1 milliard de KWH ont été produit soit le 1/6 de la consommation.

Ces quatre départements sont donc déficitaires, mais il faut bien voir que dans les années passées malgré la situation favorable de Brest et de Lorient, jamais ni E.D.F ni l'Etat n'ont créé de centrale thermique marchant au pétrole et pourtant il est évident que ces quatre départements sont mieux placés sur la route du pétrole ou même du charbon que bien d'autres régions de France.

Si l'on considère la Bretagne historique à cinq départements comprenant la Loire Atlantique, (Nantes était la capitale de la Bretagne pendant des siècles, siège de l'Amirauté de Bretagne, siège de la Trésorerie de Bretagne, du Parlement de Bretagne, de l'université de Bretagne, bien avant Rennes), la situation est différente.

La puissance installée en Loire Atlantique atteint 2000 mégawatt à CORDEMAIS et 1000 mégawatt à CHEVIRE, centrale plus ancienne fonctionnant aussi au pétrole, ce qui donne alors à la Bretagne un total de 3340 MW. D'ailleurs la région E.D.F électrique qui a son siège à Nantes comprend les cinq départements bretons plus la Vendée.

La consommation des 5 départements était :

En 1977, de 8,65 milliards de KWH, correspondant à une puissance moyenne de 1027 MW et à une puissance de pointe de l'ordre de 2000 MW. La production électrique a été de 8,72 milliards de KWH en n'utilisant pas à plein la puissance installée.

Enfin on peut observer que la Bretagne est toujours excellemment placée au point de vue géographique pour recevoir le charbon en particulier, de Grande-Bretagne, de Pologne et des USA, le pétrole, le gaz par méthaniers, et qu'elle peut donc se passer d'énergie nucléaire.

Les vieux Conquétols doivent se rappeler les schooners qui amenaient le charbon gallois aux usines d'iode du CONQUET et dans tous les ports de Bretagne. L'agriculture bretonne est aujourd'hui largement exportatrice ; il y aurait là amorce de l'ancien commerce traditionnel.

Evidemment il y a des progrès à faire pour obtenir un meilleur rendement de ces centrales thermiques et pour corriger les pollutions qu'elles entraînent, pollutions au demeurant bien moins dangereuses pour l'avenir que la pollution nucléaire.

Enfin si l'on applique aux sites recherchés en Bretagne, les conditions requises pour des installations nucléaires dans d'autres pays, il n'y en aurait aucun de retenu et certainement pas PLOUMOGUER.

En dernière nouvelle ; E.D.F envisage de construire à Birinor, deux turbines à gaz de 85 MW chacune, soit 170 MW de puissance, qui pourraient dès 1981 fournir du courant aux heures de pointe, qui sont notre problème N°1, ce qui fera passer la puissance installée à 3510 MW pour les 5 départements. Le prix du KWH est d'autant plus cher que les turbines ne marchent que quelques heures par jour.

#### LE CONQUET

Le Conseil Municipal, l'ancien conseil le 15 Novembre 1975 et le nouveau conseil le 6 Mai 1977 ont exprimé leur opposition au projet de Centrale Nucléaire à Ploumoguier, pour les divers motifs suivants :

La Centrale est au voisinage immédiat d'un grand site classé, de 91 HA, près duquel la Commune doit créer un grand camping communal. Ce secteur touristique est fréquenté par des milliers de vacanciers qui y séjournent pendant 3 mois, 15 à 20000 personnes s'y succèdent pendant des trois mois sur Porsmoguier, Ilien et les Blancs Sablons.



Or le bruit de la Centrale s'entendra la nuit et sur nos plages et au CONQUET qui est l'agglomération la plus proche. Cette implantation ruinerait notre activité touristique et notre projet de camping municipal.

La centrale serait au coeur d'une baie, celle des Blancs Sablons-Porsmoguer, (ce qui est mauvais car la tache thermique et polluée par les rejets périodiques chlorés est très grande : la tache chaude est évaluée entre 10 et 42 km<sup>2</sup> par le rapport de l'Etablissement public Régional).

Cette centrale serait installée sur de bonnes terres agricoles, et ses rejets seraient proches d'une réserve de crustacés. Paysans, pêcheurs, sont unanimes dans leur opposition à cette implantation qui chasserait de chez eux des jeunes agriculteurs et menacerait l'activité économique des autres : après l'Amoco-Cadiz tout le monde sait l'impact psychologique que pourrait avoir un incident radioactif dans le secteur.

Tous les visiteurs qui sont allés au Japon voir les centrales fonctionnant sur la côte savent que la radioactivité des algues, des mollusques, des poissons augmente chaque année et cela pour 700 MW seulement ! Alors ici avec 5200 MW ?

C'est le nucléaire qui est polluant, et pour des générations : le plutonium fabriqué tue un homme à la dose de 1 millième de milligramme, et sa pollution durera bien plus de 24 000 ans qui représente la période de demi vie.

Nos petits enfants nous diront merci.

Les Américains eux mêmes n'ont pas résolu les problèmes des déchets nucléaires et ils ont des problèmes avec les déchets toxiques industriels.

Le Rapport de la Préfecture de Région adressé à l'Etablissement Public Régional ne met pas Ploumoguer en tête des sites à choisir : bien que ce rapport ne parle pas de la plage des Blancs Sablons et minimise les activités locales ; agriculture, pêche, tourisme. Il reproche au site de Ploumoguer le peu de hauteur des falaises, ce qui fera la Centrale dépasser de 40 à 50 m les falaises et la rendra visible de partout alentour ; la tache chaude et polluée serait très étendue (10 à 42 km<sup>2</sup>) donc toute la baie de Corsen à l'Illette et au delà.

Le Rapport ne parle pas ni du bruit des pompes qui s'entendra la nuit, ni des déchets, ni de la radioactivité ...

Le Rapport parle de la proximité de Brest et des 190 000 habitants de l'agglomération.

Enfin la Centrale Nucléaire de 5200 MW lorsque les 4 tranches de 1300 MW seront terminées, est gigantesque, sans mesure avec nos besoins en Bretagne Occidentale. Elle serait d'autant plus dangereuse que lorsque E.D.F aura mis la main sur le site, elle ne le quittera plus, devant la difficulté à faire accepter une centrale nucléaire par les populations. Donc l'emprise E.D.F augmentera et la côte sera livrée aux activités nucléaires incompatibles avec les autres activités : ce sera un cancer qui s'étendra malgré les assurances et les promesses.

Toutes les communes du Syndicat à Vocation Multiple de Saint-Renan se sont déclarés opposés à cette centrale nucléaire ainsi que les députés GOASDUFF et BEREST, le sénateur Georges LOMBARD et le conseiller général Monsieur CHEMINANT, sans doute pour les mêmes raisons que nous.

LE MAIRE

=====  
 =====



LOTISSEMENT COMMUNAL

Les travaux de viabilisation du lotissement communal de la rue Milin Avel (rue du Château d'Eau) ont débuté le 24 Août. Ce lotissement comporte 11 lots. Un compromis de vente a déjà été signé avec huit acquéreurs. Il reste donc 3 lots disponibles.

Tenant compte des dépenses engagées soit :	
- Achat de terrain	279,300 F
- Frais sur achat	4,023 F
- Frais relevé terrain	1,497 F
- Travaux de viabilité	300,000 F
- Honoraires équipement	5,000 F
- Intérêts sur emprunt	70,407 F
- Honoraires BERTHELOM	7,500 F
	<hr/>
	667,727 F

La superficie du terrain revendable étant de 6522 m<sup>2</sup>, le prix de revient du mètre carré est donc de 102,38 F. Pour tenir compte des impondérables, le Conseil Municipal a fixé le prix de vente du m<sup>2</sup> à 105 F.

Les candidats éventuels pour les 3 lots restant sont priés de s'adresser à la Mairie :

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

POMPES FUNEBRES GENERALES

Monsieur Antoine FALCHUN assure les toilettes et les soins de conservation à domicile.

Tél : 44.31.52 - 44.62.39 - la nuit seulement  
80.09.41.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

DOUCHES MUNICIPALES

A compter du 15 septembre, les douches fonctionneront le samedi de 18 à 19H.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

COMMISSION DES IMPOTS

La réunion annuelle de la commission communale des impôts aura lieu à la mairie le mercredi 27 septembre.

Les propriétaires d'immeubles ayant eu un changement de locataires durant l'année sont priés d'aviser la mairie avant cette date.

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---